

FNB indiciel jeux électroniques

Evolve

30 juin 2024

États financiers semestriels (non audités)

Table des matières

États de la situation financière (non audités)	1
États du résultat global (non audités)	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audités).....	3
États des flux de trésorerie (non audités)	4
Inventaire du portefeuille de placements (non audité)	5
Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds (non auditées).....	7
Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)	12

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

États de la situation financière (non audités)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)
Aux (note 1)		
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	20 516 386	24 366 095
Trésorerie	441 552	80 087
Montant à recevoir de la vente de placements	2 219	-
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	13 141	23 117
Actifs dérivés	54 354	130 560
	21 027 652	24 599 859
Passif		
Passifs courants		
Trésorerie à payer à des courtiers	-	172 257
Rachats à payer	383 806	-
Placements à payer	2 224	-
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	33 750	42 500
Passifs dérivés	48 660	28 354
Charges à payer	22 621	16 585
	491 061	259 696
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 536 591	24 340 163
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de FNB couvertes	20 536 591	24 340 163
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de FNB couvertes	31,59	28,64

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Evolve Funds Group Inc., gestionnaire et fiduciaire :



Raj Lala

Chef de la direction et administrateur



Scharlet Diradour

Chef des services financiers, chef de la conformité et administratrice

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

États du résultat global (non audités)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2024 (\$)	30 juin 2023 (\$)
Pour les périodes terminées les (note 1)		
Produits (pertes)		
Produit d'intérêts aux fins de distribution	26	411
Produit tiré du prêt de titres	2 055	5 413
Revenu de dividende	97 716	171 251
Variations de la juste valeur des placements		
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	97 238	(2 428 400)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	1 495 226	4 801 042
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés		
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	762 300	1 338 039
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(96 512)	534 398
Autres produits (pertes)		
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la conversion de devises	(9 457)	(46 555)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente à la conversion de devises	(1 985)	1 542
Total des produits (pertes)	2 346 607	4 377 141
Charges		
Frais de gestion (note 4)	73 923	108 866
Frais d'administration (note 4)	16 263	23 837
Charges d'intérêts et frais bancaires	1 052	2 026
Retenues d'impôt étranger à la source (note 6)	15 129	30 077
Coûts de transaction (note 2)	20 958	20 474
Total des charges	127 325	185 280
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 219 282	4 191 861
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts de FNB couvertes	2 219 282	4 191 861
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part		
Parts de FNB couvertes	2,94	3,99

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audités)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2024 (\$)	30 juin 2023 (\$)
Pour les périodes terminées les (note 1)		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		
Parts de FNB couvertes	24 340 163	26 023 689
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	24 340 163	26 023 689
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts de FNB couvertes	2 219 282	4 191 861
	2 219 282	4 191 861
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Produits nets des placements		
Parts de FNB couvertes	(72 500)	(103 750)
	(72 500)	(103 750)
Opérations sur les parts rachetables		
Produit tiré de la vente de parts rachetables		
Parts de FNB couvertes	-	8 652 860
	-	8 652 860
Rachat de parts		
Parts de FNB couvertes	(5 950 354)	(10 695 087)
	(5 950 354)	(10 695 087)
Augmentation (diminution) nette au titre des opérations sur parts rachetables	(5 950 354)	(2 042 227)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(3 803 572)	2 045 884
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		
Parts de FNB couvertes	20 536 591	28 069 573
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	20 536 591	28 069 573

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

États des flux de trésorerie (non audités)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2024 (\$)	30 juin 2023 (\$)
Pour les périodes terminées les (note 1)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 219 282	4 191 861
Ajustements :		
Variation (du gain de change latent) de la perte de change latente sur les devises	1 771	(386)
(Gain réalisé) perte réalisée sur les placements	(97 238)	2 428 400
(Gain réalisé) perte réalisée sur les dérivés	(762 300)	(1 338 039)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 495 226)	(4 801 042)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	96 512	(534 398)
Acquisition de placements et de dérivés ²	(3 689 392)	(5 030 920)
Produit à la vente et à l'échéance de placements et de dérivés ²	6 604 385	6 874 425
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	9 976	(30 307)
Augmentation (diminution) des charges à payer	6 036	(1 289)
Variation de la trésorerie détenue par des courtiers	-	67 700
Variation dans la trésorerie à payer à des courtiers	(172 257)	384 178
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	2 721 549	2 210 183
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(81 250)	(113 750)
Produit tiré de la vente de parts ²	-	3 460 568
Paiements pour le rachat de parts ²	(2 277 063)	(5 716 100)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(2 358 313)	(2 369 282)
Variation du gain latent (de la perte latente) de change sur les devises	(1 771)	386
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	363 236	(159 099)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	80 087	517 545
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	441 552	358 832
Informations supplémentaires¹		
Intérêts reçus, nets des retenues d'impôt étranger	26	411
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt étranger	93 293	110 915

1 Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

2 Compte non tenu des opérations en nature, le cas échéant

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)

Au 30 juin 2024

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Services de communication (97,1 %)			
300	Bank of Innovation Inc.	14 384	13 086
42 080	Capcom Company Limited	875 283	1 085 228
7 790	CD Projekt SA	513 487	367 843
217 500	CMGE Technology Group Limited	38 677	34 674
975	Com2US Corporation	86 310	37 065
900	Devsisters Corporation	78 808	52 506
10 916	Electronic Arts Inc.	1 884 471	2 080 703
99 570	Embracer Group AB, catégorie B	715 830	299 320
13 800	Gamania Digital Entertainment Company Limited	43 628	48 418
500	Gamevil Inc.	17 013	12 423
537	Gravity Company Limited, CAAÉ	49 063	59 322
14 200	GREE Inc.	57 701	64 356
3 300	Gumi Inc.	24 716	9 568
6 875	GungHo Online Entertainment Inc.	164 411	158 509
124 300	iDreamSky Technology Holdings Limited	50 500	64 674
11 000	International Games System Company Limited	276 670	628 540
6 530	Kakao Games Corporation	280 105	133 043
26 522	Koei Tecmo Holdings Company Limited	564 118	313 243
11 300	Konami Holdings Corporation	808 691	1 112 653
3 740	Krafton Inc.	953 025	1 046 347
5 890	MIXI Inc.	152 840	151 751
9 700	Modern Times Group MTG AB	128 892	106 922
5 200	Nat Games Company Limited	90 864	79 485
1 690	NCSOFT Corporation	863 921	302 165
1 700	Neowiz	44 974	34 552
14 755	NetEase Inc., CAAÉ	1 871 832	1 929 338
6 730	Netmarble Corporation	624 092	359 182
66 325	NEXON Company Limited	1 854 853	1 677 788
110 288	Nintendo Company Limited, CAAÉ	1 685 212	2 006 697
8 300	Paradox Interactive AB	212 807	152 126
5 050	Pearl Abyss Corporation	284 313	221 589
28 123	Playtika Holding Corporation	481 902	302 788
36 404	Roblox Corporation, catégorie A	2 258 158	1 853 151
8 500	Softstar Entertainment Inc.	22 951	26 812
342	Softstar Entertainment Inc., droits	-	141
10 000	Soft-World International Corporation	65 150	61 990
9 670	Square Enix Holdings Company Limited	584 893	397 307
40 500	Stillfront Group	55 418	52 040
900	SundayToz Corporation	10 095	8 077
9 434	Take-Two Interactive Software Inc.	1 763 609	2 006 782
48 924	Ubisoft Entertainment SA, CAAÉ	515 414	289 140
1 900	Wayi International Digital Entertainment Company Limited	11 740	12 459
2 700	Wemade Company Limited	160 342	114 448
2 600	Wemade Max Company Limited	43 156	25 194
37 900	XD Inc.	228 468	124 958
5 200	X-Legend Entertainment Company Limited	25 231	27 849
		21 538 018	19 946 252
Biens de consommation discrétionnaire (2,5 %)			
1 700	DoubleUGames Company Limited	68 530	77 889

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

Inventaire du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Biens de consommation discrétionnaire (2,5 %) (suite)			
500	GOLFZON Company Limited	50 033	38 363
19 050	Sega Sammy Holdings Inc.	385 069	386 895
		503 632	503 147
Technologies de l'information (0,3 %)			
7 100	Netronix Inc.	19 609	40 719
1 339	Turtle Beach Corporation	16 879	26 268
		36 488	66 987
	Coûts de transaction	(24 284)	-
	Total des placements (99,9 %)	22 053 854	20 516 386
	Actifs dérivés (0,2 %)*		54 354
	Passifs dérivés (-0,2 %)*		(48 660)
	Autres actifs, moins les passifs (0,1 %)		14 511
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		20 536 591

*Contrats de change à terme (0,0 %) 30 juin 2024

Contrepartie	Notation de crédit de la contrepartie	Date de règlement	Devises achetées Valeur nominale	Devises vendues Valeur nominale	Gain latent (perte latente) (\$)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 7 486 569	JPY 7 439 948	46 621
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 616 864	SEK 611 036	5 828
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 380 271	PLN 378 616	1 655
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 108 623	HKD 108 463	160
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 310 872	EUR 310 782	90
Total					54 354
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 2 651 704	KRW 2 677 523	(25 819)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 6 478 843	USD 6 494 705	(15 862)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 2 139 807	HKD 2 144 898	(5 091)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	CAD 782 993	TWD 784 676	(1 683)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	USD 220 136	CAD 220 336	(200)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	26 juill. 2024	EUR 21 990	CAD 21 995	(5)
Total					(48 660)
Total du gain latent (de la perte latente) sur les contrats de change à terme					5 694

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds (non auditées)

Risques liés aux instruments financiers (note 3)

Risque de concentration du portefeuille

Les principales concentrations du Fonds par secteur se présentent comme suit :

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2024 (%)	31 décembre 2023 (%)
Actions		
Services de communication	97,1	92,4
Biens de consommation discrétionnaire	2,5	1,8
Technologies de l'information	0,3	5,9
Actifs dérivés	0,2	0,5
Passifs dérivés	(0,2)	(0,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2	0,3
Autres actifs, moins les passifs	(2,1)	(0,8)
Total	100,0	100,0

Autre risque de prix/de marché

Le tableau ci-après résume l'estimation de la direction concernant l'incidence d'une variation de 10 % de la valeur du Fonds sur l'actif net, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, toutes les autres variables demeurant constantes.

Fonds	Incidence sur l'actif net (\$)	
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	2 051 639	2 436 609

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds (non auditées) (suite)

Risque de change

Les tableaux ci-après indiquent les devises auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, en fonction de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie), ainsi que les montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. Ils présentent également l'effet possible d'une variation de +/- 5 % du dollar canadien sur l'actif net du Fonds au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles la catégorie couverte du Fonds était exposée au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, compte tenu de toute couverture de change, le cas échéant.

Devise	Instruments financiers, excluant les dérivés (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition nette aux devises (\$)	Incidence sur l'actif net (\$)
30 juin 2024				
Dollar américain	10 557 577	(6 274 569)	4 283 008	214 150
Dollar de Taiwan	848 566	(784 676)	63 890	3 195
Couronne suédoise	610 755	(611 036)	(281)	(14)
Zloty polonais	371 224	(378 616)	(7 392)	(370)
Won sud-coréen	2 544 203	(2 677 523)	(133 320)	(6 666)
Euro	382	(288 792)	(288 410)	(14 421)
Dollar de Hong Kong	224 307	(2 253 361)	(2 029 054)	(101 453)
Yen japonais	5 375 675	(7 439 948)	(2 064 273)	(103 214)
Total	20 532 689	(20 708 521)	(175 832)	(8 793)

Devise	Instruments financiers, excluant les dérivés (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition nette aux devises (\$)	Incidence sur l'actif net (\$)
31 décembre 2023				
Dollar américain	14 257 977	(9 120 839)	5 137 138	256 857
Dollar de Taiwan	442 444	(437 538)	4 906	245
Zloty polonais	344 935	(345 354)	(419)	(21)
Couronne suédoise	786 541	(792 031)	(5 490)	(274)
Won sud-coréen	2 760 353	(2 798 383)	(38 030)	(1 902)
Euro	383	(364 400)	(364 017)	(18 201)
Dollar de Hong Kong	201 957	(2 150 174)	(1 948 217)	(97 410)
Yen japonais	5 422 369	(8 232 764)	(2 810 395)	(140 520)
Total	24 216 959	(24 241 483)	(24 524)	(1 226)

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé de façon importante au risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

Les liquidités du Fonds font l'objet d'une gestion quotidienne, ce qui permet de couvrir les charges et de pourvoir au rachat des parts rachetables du Fonds. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds détenait peu de passifs financiers ayant des échéances de plus de trois mois.

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds (non auditées) (suite)

Risque de crédit

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucun placement important dans des titres à revenu fixe. Se reporter à la rubrique Inventaire du portefeuille pour connaître la notation de crédit des contreparties aux contrats de change à terme.

Évaluations à la juste valeur (note 2)

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en fonction des données d'entrée utilisées au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 aux fins de l'évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur.

Actifs (passifs) financiers

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 juin 2024				
Actions	20 516 386	-	-	20 516 386
Actifs dérivés	-	54 354	-	54 354
Passifs dérivés	-	(48 660)	-	(48 660)
Total	20 516 386	5 694	-	20 522 080
31 décembre 2023				
Actions	24 366 095	-	-	24 366 095
Actifs dérivés	-	130 560	-	130 560
Passifs dérivés	-	(28 354)	-	(28 354)
Total	24 366 095	102 206	-	24 468 301

Au cours des périodes terminées le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres entre le niveau 1 et le niveau 2. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes terminées à ces dates, aucun titre n'était classé au niveau 3.

Opérations de prêt de titres

Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du produit tiré du prêt de titres, tel qu'il est indiqué dans les états du résultat global pour les périodes terminées les 30 juin 2024 et 2023. Les montants bruts présentés proviennent des activités de prêt de titres, déduction faite de toutes retenues d'impôt, et des montants gagnés par les ayants droit aux paiements tirés du montant brut.

	(\$)	Pourcentage du produit brut tiré de prêts de titres (%)
30 juin 2024		
Produit brut tiré du prêt de titres	4 126	100,0
Retenues d'impôt	(17)	(0,4)
Commissions de l'agent – Banque Canadienne Impériale de Commerce	(2 054)	(49,8)
Produit net tiré de prêts de titres	2 055	49,8
30 juin 2023		
Produit brut tiré du prêt de titres	10 987	100,0
Retenues d'impôt	(162)	(1,5)
Commissions de l'agent – Banque Canadienne Impériale de Commerce	(5 412)	(49,3)
Produit net tiré de prêts de titres	5 413	49,2

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds (non auditées) (suite)

Voici ce qu'était la valeur de marché totale des titres prêtés et des garanties financières reçues à la clôture des marchés les 30 juin 2024 et 31 décembre 2023 :

	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)
Juste valeur des titres prêtés	1 954 201	3 866 555
Juste valeur des titres affectés en garantie reçus	2 054 510	4 084 405

Compensation des instruments financiers (note 3)

Le tableau ci-après présente le montant brut des instruments financiers pouvant être compensés, ou qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'autres accords similaires exécutoires, mais qui ne sont pas compensés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. La colonne « Montant net » indique l'incidence qu'aurait l'exercice de tous les droits de compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

	Montants admissibles à la compensation (\$)			
	Montant brut des actifs et passifs financiers comptabilisés Actifs/passifs financiers (\$)	Montant net des actifs et passifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière (\$)	Instruments financiers admissibles à la compensation (\$)	Montant net (\$)
Actifs et passifs financiers				
30 juin 2024				
Actifs dérivés	54 354	54 354	(48 660)	5 694
Passifs dérivés	(48 660)	(48 660)	48 660	-
Total	5 694	5 694	-	5 694
31 décembre 2023				
Actifs dérivés	130 560	130 560	(28 354)	102 206
Passifs dérivés	(28 354)	(28 354)	28 354	-
Total	102 206	102 206	-	102 206

Opérations sur parts (note 5)

Les opérations des porteurs de parts pour les périodes terminées le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023 étaient les suivantes :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Parts de FNB couvertes		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	850 000	1 075 000
Émises	-	400 000
Rachetées	(200 000)	(625 000)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	650 000	850 000

FNB indiciel jeux électroniques Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds (non auditées) (suite)

Impôts sur le résultat (note 6)

Au 30 juin 2024, les soldes du report prospectif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du Fonds se présentaient comme suit :

Au	Année d'expiration	30 juin 2024 (\$)
Pertes en capital		4 681 040
Pertes autres qu'en capital	2042	26 901
Pertes autres qu'en capital	2043	15 472

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

1. ORGANISATION

Les Fonds Evolve (chacun, un « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont constitués aux dates de création indiquées plus loin en tant que fiducies de fonds communs de placement à capital variable, sous le régime des lois de la province de l'Ontario, conformément à une déclaration de fiducie générale datée du 4 août 2017, en sa version modifiée et mise à jour à l'occasion. Les parts des fonds négociés en Bourse (« FNB ») sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), ainsi qu'à la Bourse NEO dans le cas du Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve et du Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé Evolve. L'adresse du siège social des Fonds est au 40, rue King Ouest, bureau 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2.

La liste ci-après indique les catégories de parts offertes en vente pour chacun des Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds gérés activement

Nom du Fonds	Gestionnaire de portefeuille/sous-conseiller	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Addenda Capital Inc.	Parts de FNB non couvertes	DIVS	14 août 2017	27 sept. 2017
	Addenda Capital Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF101	14 août 2017	23 avr. 2019
	Addenda Capital Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF100	14 août 2017	23 avr. 2019
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Addenda Capital Inc.	Parts de FNB non couvertes	FIXD	21 mars 2018	28 mars 2018
	Addenda Capital Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF111	21 mars 2018	4 juin 2019
	Addenda Capital Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF110	21 mars 2018	4 juin 2019
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Allianz Global Investors GmbH	Parts de FNB couvertes	EARN	30 oct. 2018	9 nov. 2018
	Allianz Global Investors GmbH	Parts couvertes de catégorie A	EVF131	30 oct. 2018	23 avr. 2019
	Allianz Global Investors GmbH	Parts couvertes de catégorie F	EVF130	30 oct. 2018	23 avr. 2019
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB couvertes	LEAD	4 sept. 2020	10 sept. 2020
	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB non couvertes	LEAD.B	4 sept. 2020	10 sept. 2020
	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	LEAD.U	4 sept. 2020	10 sept. 2020
Fonds d'intelligence artificielle Evolve	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB couvertes	ARTI	3 mars 2024	22 mars 2024
Fonds rendement amélioré d'obligations Evolve	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB couvertes	BOND	27 sept. 2023	3 oct. 2023
	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB non couvertes	BOND.B	27 sept. 2023	15 févr. 2024
	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	BOND.U	27 sept. 2023	15 févr. 2024
	Evolve Funds Group Inc.	Parts couvertes de catégorie A	EVF401	6 oct. 2023	14 oct. 2023
	Evolve Funds Group Inc.	Parts couvertes de catégorie F	EVF400	6 oct. 2023	14 oct. 2023

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Fonds indiciels

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB couvertes	CARS	4 août 2017	27 sept. 2017
	Parts de FNB non couvertes	CARS.B	4 août 2017	27 sept. 2017
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	CARS.U	4 août 2017	1 ^{er} nov. 2017
	Parts couvertes de catégorie A	EVF141	4 août 2017	23 avr. 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF140	4 août 2017	23 avr. 2019
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB couvertes	CYBR	4 août 2017	18 sept. 2017
	Parts de FNB non couvertes	CYBR.B	4 août 2017	18 sept. 2017
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	CYBR.U	4 août 2017	14 mai 2019
	Parts couvertes de catégorie A	EVF151	4 août 2017	23 avr. 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF150	4 août 2017	23 avr. 2019
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts de FNB couvertes	EDGE	20 avr. 2018	30 avr. 2018
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	EDGE.U	20 avr. 2018	7 janv. 2021
	Parts couvertes de catégorie A	EVF161	20 avr. 2018	4 juin 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF160	20 avr. 2018	4 juin 2019
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	Parts de FNB couvertes	HERO	4 juin 2019	13 juin 2019
Fonds indiciel infonuagique Evolve	Parts de FNB couvertes	DATA	4 janv. 2021	6 janv. 2021
	Parts de FNB non couvertes	DATA.B	4 janv. 2021	6 janv. 2021
Fonds indiciel NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB couvertes	QQQT	4 juill. 2023	11 juill. 2023
	Parts de FNB non couvertes	QQQT.B	4 juill. 2023	11 juill. 2023
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	QQQT.U	4 juill. 2023	11 juill. 2023
	Parts couvertes de catégorie A	EVF921	4 juill. 2023	5 juin 2024
	Parts couvertes de catégorie F	EVF920	4 juill. 2023	5 juin 2024
FNB indiciel FANGMA Evolve	Parts de FNB couvertes	TECH	28 avr. 2021	4 mai 2021
	Parts de FNB non couvertes	TECH.B	28 avr. 2021	4 mai 2021
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	TECH.U	28 avr. 2021	4 mai 2021

Chaque Fonds indiciel cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible, et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché.

Fonds indiciels ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB couvertes	LIFE	4 août 2017	23 oct. 2017
	Parts de FNB non couvertes	LIFE.B	4 août 2017	23 oct. 2017
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	LIFE.U	4 août 2017	26 nov. 2019
	Parts couvertes de catégorie A	EVF171	4 août 2017	7 juill. 2020
	Parts couvertes de catégorie F	EVF170	4 août 2017	7 juill. 2020
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB couvertes	CALL	4 août 2017	12 oct. 2017

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Fonds indiciels ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes (suite)

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
	Parts de FNB non couvertes	CALL.B	4 août 2017	12 oct. 2017
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	CALL.U	4 août 2017	26 nov. 2019
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB couvertes	BASE	4 juin 2019	11 juin 2019
	Parts de FNB non couvertes	BASE.B	4 juin 2019	11 juin 2019
FNB Rendement amélioré de banques européennes Evolve	Parts de FNB couvertes	EBNK	5 janv. 2022	7 janv. 2022
	Parts de FNB non couvertes	EBNK.B	5 janv. 2022	7 janv. 2022
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	EBNK.U	5 janv. 2022	7 janv. 2022
Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve	Parts de FNB non couvertes	BANK	26 janv. 2022	1 ^{er} févr. 2022
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF181	24 janv. 2024	3 févr. 2024
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF180	24 janv. 2024	3 févr. 2024
Fonds rendement amélioré S&P 500® Evolve	Parts de FNB couvertes	ESPX	3 janv. 2023	9 janv. 2023
	Parts de FNB non couvertes	ESPX.B	3 janv. 2023	9 janv. 2023
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	ESPX.U	3 janv. 2023	6 juill. 2023
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF501	3 janv. 2023	9 janv. 2023
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF500	3 janv. 2023	9 janv. 2023
	Parts non couvertes de catégorie H	EVF503	3 janv. 2023	9 janv. 2023
Fonds rendement amélioré S&P/TSX 60 Evolve	Parts de FNB non couvertes	ETSX	3 janv. 2023	9 janv. 2023
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF601	3 janv. 2023	9 janv. 2023
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF600	3 janv. 2023	9 janv. 2023
	Parts non couvertes de catégorie H	EVF603	3 janv. 2023	9 janv. 2023
Fonds indiciel rendement amélioré NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB couvertes	QQQY	27 sept. 2023	3 oct. 2023
	Parts de FNB non couvertes	QQQY.B	27 sept. 2023	s.o.
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	QQQY.U	27 sept. 2023	s.o.
	Parts couvertes de catégorie A	EVF901	6 oct. 2023	14 oct. 2023
	Parts couvertes de catégorie F	EVF900	6 oct. 2023	14 oct. 2023

Fonds du marché monétaire

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé	Parts de FNB non couvertes	HISA	15 nov. 2019	19 nov. 2019

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Fonds du marché monétaire (suite)

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF200	15 nov. 2019	16 janv. 2020
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF201	15 nov. 2019	16 janv. 2020
	Parts non couvertes de catégorie I	EVF202	15 nov. 2019	26 avr. 2022
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé en dollars américains	Parts de FNB non couvertes	HISU.U	23 août 2022	29 août 2022
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF300	23 août 2022	30 août 2022
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF301	23 août 2022	30 août 2022
	Parts non couvertes de catégorie I	EVF302	23 août 2022	30 août 2022
Fonds de gestion de trésorerie supérieur	Parts de FNB non couvertes	MCAD	18 mai 2023	26 mai 2023
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF700	18 mai 2023	26 mai 2023
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF701	18 mai 2023	26 mai 2023
Fonds de gestion de trésorerie supérieur en dollars américains	Parts de FNB non couvertes	MUSD.U	18 mai 2023	26 mai 2023
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF800	18 mai 2023	26 mai 2023
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF801	18 mai 2023	26 mai 2023

Fonds de monnaie numérique

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
FNB des cryptomonnaies Evolve	Parts de FNB non couvertes	ETC	20 sept. 2021	24 sept. 2021
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	ETC.U	20 sept. 2021	24 sept. 2021

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Chaque Fonds qui reproduit l'indice et qui a des stratégies actives de vente d'options d'achat couvertes cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché et, en outre, de procurer le rendement d'une stratégie consistant à vendre des options d'achat visant au plus 33 % des titres de capitaux propres du Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve, du Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve, du FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve, du FNB Rendement amélioré de banques européennes Evolve, du Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve, du Fonds rendement amélioré S&P 500® Evolve et du Fonds rendement amélioré S&P/TSX 60 Evolve, et au plus 100 % des titres de capitaux propres du Fonds indiciel rendement amélioré NASDAQ Technologie Evolve.

Certains Fonds offrent des catégories de parts couvertes, de parts non couvertes et de parts non couvertes libellées en dollars américains. Dans les cas où les Fonds investissent leurs actifs dans des titres libellés en monnaies autres que le dollar canadien ou offrent des parts non couvertes libellées en dollars américains, la valeur du portefeuille variera en raison des fluctuations des taux de change. En ce qui concerne les Fonds offrant des parts couvertes, le risque de change est réduit grâce à la conclusion de contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change en dollars canadiens et, par conséquent, les parts couvertes ne sont pas exposées de façon importante au risque de change. Pour ce qui est des Fonds offrant des parts non couvertes et des parts non couvertes libellées en dollars américains, le risque de change n'est pas atténué, puisque l'exposition à ce risque n'est pas couverte en dollars canadiens et, par conséquent, les parts non couvertes et les parts non couvertes libellées en dollars américains sont exposées de façon importante au risque de change. Par conséquent, en raison de la différence dans les stratégies de couverture du risque de change, la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie ne sera pas la même.

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de placements des Fonds.

L'inventaire du portefeuille de chaque Fonds est au 30 juin 2024. L'état de la situation financière de chacun des Fonds qui ont commencé leurs activités en 2024 est au 30 juin 2024 et celui des Fonds qui ont commencé leurs activités au cours des exercices antérieurs à 2024 est au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et l'état des flux de trésorerie de chaque Fonds concernent la période de six mois terminée le 30 juin des années présentées, à l'exception des Fonds créés au cours de l'une ou l'autre des périodes, pour lesquels l'information présentée concerne la période comprise entre la date de création et le 30 juin des années présentées, le cas échéant.

La publication des états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 22 août 2024.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés ou de compte intégré commandité par certains courtiers inscrits. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels qui négocient des frais et un montant de placement minimal avec le gestionnaire. Les parts de catégorie H sont offertes aux investisseurs institutionnels admissibles et à d'autres investisseurs que le gestionnaire juge admissibles à son entière discrétion, ainsi qu'aux personnes qui investissent dans des portefeuilles modèles par l'entremise de courtiers ayant conclu une entente avec le gestionnaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Voici les principales méthodes comptables utilisées par les Fonds :

Mode de présentation

Les états financiers des Fonds ont été préparés conformément à la norme internationale *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers ont été préparés sur la base de continuité d'exploitation et selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Chaque Fonds est une entité de placement, et, de façon générale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, les méthodes comptables des Fonds visant l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers de tous les Fonds, à l'exception du Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé en dollars américains et du Fonds de gestion de trésorerie supérieur en dollars américains, sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de ce Fonds. Les états financiers du Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé en dollars américains et du Fonds de gestion de trésorerie supérieur en dollars américains sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle de ce Fonds.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme des titres de créance et de capitaux propres, des dérivés, la trésorerie, ainsi que d'autres montants à recevoir et à payer. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme étant à la JVRN et les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Les passifs liés aux dérivés sont classés à la JVRN.

Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument en question. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Ainsi, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Classement des parts rachetables

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (l'« IAS 32 »), exige que les titres du Fonds, qui sont considérés comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classés comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres. Les parts des Fonds ne satisfont pas aux critères pour être classées comme des instruments de capitaux propres. Par conséquent, les parts rachetables en circulation des Fonds sont classées à titre de passifs financiers conformément à l'IAS 32.

Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage engagées lors de l'achat ou de la vente de titres pour ces instruments, sont comptabilisés directement en résultat net.

Les variations subséquentes de la juste valeur de ces instruments financiers (c.-à-d., l'excédent ou le déficit de la somme de la juste valeur des placements du portefeuille par rapport à la somme du coût moyen de chaque placement du portefeuille) sont comptabilisées à titre de plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est indiquée dans l'état du résultat global.

Pour déterminer le coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par chaque Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille particulier juste avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit par le nombre d'actions vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action de chaque placement de portefeuille vendu est déterminé en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions détenues juste avant l'opération de vente. Les coûts de transaction engagés lors des opérations du portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net, puis présentés dans un poste de charge distinct dans les états financiers. Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de placements du portefeuille sont également calculés en fonction des coûts moyens des placements connexes, à l'exclusion des coûts de transaction.

La valeur liquidative par part d'un Fonds est calculée chaque jour ouvrable du Fonds à l'heure de clôture normale prévue des négociations ordinaires à la bourse respective de chaque Fonds. Aux fins du calcul de la valeur liquidative, le dernier jour ouvrable de la période de six mois était le 28 juin 2024. La valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net de chaque Fonds par le nombre de parts en circulation de ce Fonds. Les parts des Fonds sont émises et vendues sur une base continue et il n'y a aucune limite sur le nombre de parts qui peuvent être émises. Dans le calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de chaque Fonds, les placements sont évalués conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration du gestionnaire. Les titres de capitaux propres (y compris les actions privilégiées) cotés ou négociés à une Bourse sont évalués au dernier cours vendeur ou au cours de clôture sur la principale Bourse ou le principal marché où sont négociés ces titres lorsque le cours s'inscrit dans la fourchette de l'écart acheteur-vendeur. Si le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine alors le cours dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les contrats de devises sont évalués en fonction de la différence entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date que le contrat a été conclu. Les justes valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas inscrits ou négociés à une Bourse de valeurs sont établies en ayant recours à des techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent l'utilisation d'opérations comparables conclues entre personnes sans lien de dépendance, de renvois à d'autres instruments essentiellement semblables, d'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, d'avis de courtiers en valeurs et d'autres techniques habituellement utilisées par les intervenants du marché afin de se fonder le plus possible sur les données du marché et le moins possible sur celles de l'entité à l'étude.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Évaluation de la juste valeur

Les IFRS décrivent la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des participants du marché à la date d'évaluation. Elles ont établi une hiérarchie à trois niveaux des données à utiliser lors de l'évaluation de la juste valeur aux fins de la présentation de l'information. De façon générale, les données font référence aux hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif, y compris des hypothèses sur les risques – par exemple, le risque présenté par une technique d'évaluation particulière utilisée pour évaluer la juste valeur (comme un modèle d'établissement des prix) ou le risque présenté par les données de la technique d'évaluation.

Les données peuvent être observables ou non observables. Les données observables reflètent les hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Ces données sont fondées sur les données du marché obtenues de sources indépendantes de l'entité présentant l'information financière. Les données non observables reflètent les propres hypothèses de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses qu'utiliseraient les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Les données non observables sont basées sur les meilleurs renseignements disponibles dans les circonstances. La hiérarchie à trois niveaux des données est résumée dans les trois grands niveaux énumérés ci-après :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est observable directement ou indirectement (notamment les cours publiés de titres semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, le risque de crédit, etc.).

Niveau 3 – Des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est non observable (notamment les hypothèses de chaque Fonds dans la détermination de la juste valeur des placements).

Les données ou la méthodologie utilisées pour l'évaluation ne sont pas nécessairement une indication des risques associés à ces placements.

Les Fonds tiennent compte de la hiérarchie de juste valeur dans les notes complémentaires aux états financiers propres aux Fonds.

Prêt de titres

Pour générer des rendements supplémentaires, les Fonds sont autorisés à conclure des conventions de prêt de titres avec des emprunteurs jugés acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »).

La valeur de marché totale de tous les titres prêtés par un Fonds ne doit pas excéder 50 % de la juste valeur des actifs du Fonds. Les Fonds reçoivent des garanties sur les titres prêtés sous la forme de titres de créance du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux canadiens; du gouvernement des États-Unis d'Amérique ou du gouvernement de l'un des États des États-Unis d'Amérique; du gouvernement d'un État souverain des pays du G7, de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède ou de la Suisse, ou d'une agence supranationale autorisée des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La garantie admissible minimale s'établit à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La valeur de marché globale à la clôture des titres prêtés, les garanties reçues ainsi qu'un rapprochement du produit brut tiré du prêt de titres avec le produit tiré du prêt de titres comptabilisé par chacun des Fonds dans l'état du résultat global des Fonds sont présentés à la section Opérations de prêts de titres des notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds.

Aux termes de la convention de prêt de titres, l'emprunteur versera aux Fonds des honoraires négociés pour l'emprunt des titres et des paiements compensatoires qui équivaldront à toutes les distributions que l'emprunteur aura reçues sur les titres empruntés, et les Fonds recevront une forme de garantie financière acceptable d'un montant supérieur à la valeur des titres prêtés. Bien que cette garantie financière soit réévaluée à la valeur de marché, chaque Fonds est exposé au risque de perte en cas de défaut de l'emprunteur aux termes de l'engagement de celui-ci de retourner les titres empruntés et dans l'éventualité où la garantie financière s'avérerait insuffisante pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme (« contrat à terme ») comporte une obligation d'acheter ou de vendre une devise déterminée à une date future, laquelle peut être fixée à un certain nombre de jours de la date du contrat conclu par les parties, à un prix établi au moment de la conclusion du contrat. Ces contrats sont principalement négociés sur le marché interbancaire et conclus directement par les cambistes (en règle générale, d'importantes banques commerciales) et leurs clients. De manière générale, un contrat à terme ne requiert pas de dépôt de marge initiale et aucune commission n'est versée à aucun moment de la négociation. Toutefois, si un Fonds est en position de perte latente sur un contrat à terme, il peut être tenu de donner une garantie financière (ou une garantie supplémentaire) à la contrepartie.

L'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les conditions des contrats à terme ainsi que les fluctuations imprévues de la valeur des devises par rapport au dollar canadien peuvent entraîner des risques.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Un contrat à terme est évalué à la juste valeur du gain ou de la perte qui seraient réalisés un jour d'évaluation si la position devait être liquidée. Les gains (pertes) réalisés et latents sur les contrats de change à terme sont comptabilisés dans l'état du résultat global à titre de gain (perte) réalisé sur dérivés et de variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés.

Contrats d'options

Les positions sur options en cours sont évaluées à un montant égal à la juste valeur courante qui aurait pour effet de liquider la position. Tout écart découlant de la réévaluation et les gains ou pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice des options sont comptabilisés à l'état du résultat global.

Contrats à terme standardisés

Les dépôts de garantie effectués auprès des courtiers à l'égard des contrats à terme standardisés sont inclus dans l'état de la situation financière. Toute variation de l'exigence relative à un dépôt de garantie est réglée quotidiennement et incluse dans le poste de trésorerie de l'état de la situation financière. Tout écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est comptabilisé en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des instruments financiers dérivés dans l'état du résultat global.

Ventes à découvert

Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il empruntera ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le résultat d'une vente à découvert pour un Fonds est une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le Fonds dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalise un gain si le prix du titre baisse entre ces dates.

Opérations de placement et revenu de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où les titres sont achetés ou vendus (date de l'opération). Les gains et pertes réalisés et latents sont calculés au coût moyen. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des coûts de transaction. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage et les frais de règlement engagés à l'achat ou à la vente de titres, sont présentés à un poste distinct dans l'état du résultat global et ne font pas partie du coût des placements. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, compte non tenu des retenues d'impôt étranger. Les intérêts aux fins de distribution présentés à l'état du résultat global représentent les paiements d'intérêt nominal reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les primes reçues à la vente d'options figurent à l'état de la situation financière à titre de passifs et sont par la suite ajustées à la juste valeur. Si une option vendue qui n'a pas été exercée vient à expiration, les Fonds réalisent un gain égal à la prime reçue. Si une option vendue est liquidée, les Fonds réalisent un gain ou subissent une perte correspondant à l'écart entre le montant auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Le produit tiré d'opérations de prêts de titres découle des honoraires liés au prêt de titres payables par l'emprunteur et, dans certaines circonstances, des intérêts payés sur les montants au comptant ou les titres détenus à titre de garantie financière. Le produit, s'il y a lieu, tiré d'opérations de prêts de titres au cours de la période est présenté dans l'état du résultat global des Fonds.

Conversion de devises

Les états financiers ont été présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Le dollar canadien est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les Fonds exercent leurs activités. Le rendement des Fonds est évalué et leurs liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie qui présente le plus fidèlement les incidences économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents. Les devises, ainsi que les titres de placement et les autres actifs et passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains et pertes de change réalisés et latents sur les placements sont présentés respectivement comme des composantes des postes Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements à l'état du résultat global. Les gains nets (pertes nettes) de change réalisés et latents découlant de la vente de devises comprennent ce qui suit : les gains (pertes) sur contrats de change à terme, les gains (pertes) de change comptabilisés entre la date de l'opération et la date de règlement sur les opérations de placement, et l'écart entre les montants des dividendes et des retenues d'impôt étranger comptabilisé dans les livres des Fonds et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou versés. Ces gains (pertes) sont compris dans les postes Gain net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change et à la conversion de devises ou Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change et à la conversion de devises à l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers des Fonds exige que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Dans le processus d'application des méthodes comptables des fonds, la direction a rendu les jugements suivants, qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire a évalué le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leur portefeuille de placements respectifs et l'évaluation de la performance sur la base de la juste valeur et a établi que ces actifs et passifs financiers devraient être évalués à la JVRN conformément à IFRS 9.

Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Voici les critères qui définissent une entité d'investissement :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, et qui doit leur fournir des services de gestion d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux;
- Une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Les prospectus des Fonds précisent l'objectif qui consiste à fournir des services de gestion de placement aux investisseurs afin qu'ils réalisent des rendements sous forme de revenus de placement et de plus-values en capital.

Les Fonds font rapport à leurs investisseurs au moyen de rapports semestriels, et à leur direction au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont présentés à la juste valeur dans les états financiers des Fonds dans la mesure permise par les IFRS. Les Fonds ont une stratégie de sortie clairement documentée pour tous leurs placements.

Le gestionnaire a également conclu que les Fonds respectent les caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement, en ce sens qu'ils ont plus d'un placement; les placements se présentent surtout sous la forme d'actions et d'autres titres semblables; les Fonds ont plus d'un investisseur et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées annuellement, en cas de changement de l'un ou l'autre de ces critères ou caractéristiques.

3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités des Fonds peuvent les exposer à divers risques financiers liés aux instruments financiers, notamment le risque de concentration, le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix/de marché), le risque de liquidité et le risque de crédit. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets défavorables possibles de ces risques sur le rendement des Fonds en embauchant des gestionnaires de portefeuille professionnels et chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions des Fonds et de l'évolution du marché, et en assurant la diversification du portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement établies.

Les détails de l'exposition des Fonds aux risques liés aux instruments financiers qui s'appliquent sont inclus dans les notes des états financiers propres au Fonds, le cas échéant.

Risque lié à l'effet de levier

Les OPC alternatifs, au sens du Règlement 81-102, ne sont pas autorisés à effectuer des placements dans des catégories d'actifs ni d'utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d'autres types de fonds communs de placement. Bien que ces stratégies spécifiques soient utilisées conformément aux objectifs de placement et aux stratégies de placement des Fonds, durant certaines conditions de marché, elles peuvent accélérer le rythme auquel ces Fonds perdent de la valeur. Plus précisément, un Fonds a recours à un effet de levier lorsqu'il emprunte des liquidités à des fins de placement.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Le FNB des cryptomonnaies Evolve et le Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve sont considérés comme des organismes de placement collectif alternatifs au sens du Règlement 81-102 et peuvent utiliser un levier financier conformément aux restrictions énoncées dans le Règlement 81-102.

En général, le FNB des cryptomonnaies Evolve n'a pas l'intention d'emprunter des fonds ni d'avoir recours à d'autres formes d'effet de levier. Le Fonds peut toutefois emprunter de l'argent temporairement, à court terme, pour acquérir des titres dans le cadre d'une souscription de parts par un courtier. L'emprunt de liquidités par le Fonds est assujéti à une limite globale de 50 % de sa valeur liquidative en vertu du Règlement 81-102.

Le Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve prévoit actuellement d'atteindre ses objectifs de placement et de créer un effet de levier au moyen d'emprunts de fonds. L'exposition globale maximale du Fonds aux emprunts de fonds ne dépassera pas environ 25 % de la valeur liquidative. Afin de s'assurer que le risque des porteurs de parts se limite au capital investi, le levier financier du Fonds sera rééquilibré et ramené à 25 % de la valeur liquidative du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant le moment où le levier financier du Fonds dépasse de 2 % son ratio de levier cible de 25 % de la valeur liquidative.

Risque de concentration du portefeuille

La concentration indique la sensibilité relative du rendement d'un Fonds à des événements touchant un secteur ou une région géographique en particulier. Des concentrations de risque existent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions, ou présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Autre risque de prix/de marché

L'autre risque de prix/de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un marché ou un segment de marché. Tous les titres sont exposés à l'autre risque de prix/de marché. Le risque maximal correspond à la juste valeur de l'instrument financier.

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en devises. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsque la valeur du dollar canadien recule par rapport aux devises, la valeur des placements dans des titres étrangers augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements dans des titres étrangers diminue.

Les Fonds détiennent des titres libellés en devises au cours de la période de présentation de l'information financière et peuvent couvrir leur exposition aux devises en concluant des contrats à terme pour réduire le risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt des Fonds varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Le cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuera généralement davantage en réaction aux variations des taux d'intérêt que celui des titres à revenu fixe à court terme. Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse de la fluctuation des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne puissent pas être facilement convertis en trésorerie lorsque nécessaire. Les Fonds conservent généralement suffisamment de liquidités pour couvrir les charges et répondre aux demandes de rachat de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Toutefois, pour répondre à une demande inattendue et importante de rachats de parts, les Fonds pourraient devoir se départir de placements dans des conditions qui ne sont pas optimales. Pour gérer la liquidité globale des Fonds et leur permettre de respecter leurs obligations, les actifs des Fonds sont principalement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent, selon le questionnaire, être facilement vendus sur le marché dans des circonstances normales.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Pour mieux gérer le risque de crédit des Fonds, le gestionnaire surveille attentivement la solvabilité et la solidité opérationnelle des contreparties qui effectuent des opérations au nom des Fonds. En général, plus la notation du crédit des titres d'une société est élevée, moins il est probable que l'émetteur ne respecte pas ses obligations.

Les notations du crédit des actions privilégiées sont obtenues de Dominion Bond Rating Services, de Moody's et de Standard & Poor's. Une notation de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une notation de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise dont la notation est de P1. Une notation de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. Une notation de P4 correspond à un titre de qualité spéculative. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Pour les Fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe, les notations proviennent de Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings Service Inc. La notation AAA indique la qualité la plus élevée avec un risque minimal, tandis que la notation AA indique une qualité élevée avec un risque de crédit très faible. Les obligations notées A sont considérées comme étant de qualité moyenne-supérieure et comportent un risque de crédit faible. Les obligations notées BBB comportent un risque de crédit modéré. Elles sont considérées comme étant de qualité moyenne. Bien que considérées de la catégorie investissement, ces obligations pourraient présenter des caractéristiques spéculatives. Les obligations notées BB sont spéculatives. Elles sont considérées comme étant juste en deçà de la catégorie investissement. Une notation B indique que le risque de défaillance est important, mais qu'une marge de sécurité limitée subsiste. Les obligations ayant reçu une notation inférieure à B sont hautement spéculatives.

Les notations du papier commercial et des titres de créance à court terme sont fournies par Dominion Bond Rating Services. Une notation de R-1 (élevé) est considérée comme la qualité de crédit et la capacité de remboursement en temps opportun des obligations à court terme les plus élevées. Une notation de R-1 (moyen) indique une qualité de crédit supérieure et une forte capacité de remboursement. Une notation de R-1 (faible) correspond à un titre de qualité adéquate. Une notation de R-2 (élevé) indique une capacité satisfaisante de remboursement en temps opportun des obligations à court terme, tandis qu'une notation de R-2 (moyen) indique une capacité incertaine de remboursement en temps opportun. Les obligations à court terme notées R-2 (faible) présentent une faible capacité de remboursement en temps opportun. Les obligations à court terme notées R-3 se situent dans la fourchette inférieure de la qualité de crédit adéquate et indiquent une capacité de paiement des obligations à leur échéance. Les obligations à court terme assorties de cette note peuvent être vulnérables aux événements futurs et la certitude de respecter ces obligations pourrait être atténuée par divers événements. Une notation de R-4 indique une qualité de crédit spéculative et une capacité de remboursement incertaine. Les obligations à court terme notées R-5 ou moins indiquent une qualité de crédit hautement spéculative et un degré élevé d'incertitude quant au remboursement.

Compensation des instruments financiers

Le risque de perte lié au risque de crédit des contreparties d'un Fonds sur les opérations de gré à gré sur dérivés est généralement limité au total du gain latent compensé par toute garantie financière détenue par le Fonds. Le Fonds tente d'atténuer le risque de contrepartie en concluant seulement des accords avec des contreparties qu'il estime ont les ressources financières pour respecter leurs obligations et en surveillant la stabilité financière de ces contreparties. Aux fins de la présentation de l'information financière, les actifs et passifs financiers sont compensés lorsque les Fonds bénéficient d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds concluent diverses conventions-cadres de compensation ou des conventions semblables qui ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière.

Dans le but de mieux définir leurs droits contractuels et d'obtenir des garanties pouvant les aider à réduire leur risque de contrepartie, les Fonds peuvent conclure une convention-cadre régie par l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou une entente similaire avec leurs contreparties.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais d'administration

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais d'administration indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts du Fonds afin d'acquitter les frais engagés dans le cadre des activités quotidiennes des Fonds. Les frais d'administration indiqués ci-dessous sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. Les frais d'administration sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds.

Voici les taux des frais d'administration qui s'appliquent à chaque Fonds :

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Chefs de file du futur Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé	0,00 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel infonuagique Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel FANGMA Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB des cryptomonnaies Evolve	0,00 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques européennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé en dollars américains	0,00 % de la valeur liquidative
Fonds rendement amélioré S&P 500® Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds rendement amélioré S&P/TSX 60 Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds de gestion de trésorerie supérieur	0,05 % de la valeur liquidative

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Voici les taux des frais d'administration qui s'appliquent à chaque Fonds : (suite)

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
Fonds de gestion de trésorerie supérieur en dollars américains	0,05 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel NASDAQ Technologie Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel rendement amélioré NASDAQ Technologie Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds rendement amélioré d'obligations Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds d'intelligence artificielle Evolve	0,25 % de la valeur liquidative

Frais de gestion

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts des Fonds. Le gestionnaire, agissant en sa capacité de gestionnaire des Fonds, gère les activités quotidiennes de chaque Fonds, dont la négociation d'ententes avec des fournisseurs de services et la préparation de rapports destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion imposés à tout moment. Les charges à payer au gestionnaire et à recevoir à l'égard des charges renoncées sont présentées à l'état de la situation financière.

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent aux catégories respectives de chaque Fonds :

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,20 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Parts de FNB couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent aux catégories respectives de chaque Fonds : (suite)

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts de FNB couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	Parts de FNB couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,45 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,45 % de la valeur liquidative
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,75 % de la valeur liquidative
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé	Parts de FNB non couvertes	0,15 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,15 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie I	Négociable

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent aux catégories respectives de chaque Fonds : (suite)

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
Fonds indiciel infonuaigique Evolve	Parts de FNB couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
FNB indiciel FANGMA Evolve	Parts de FNB couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
FNB des cryptomonnaies Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,00 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,00 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques européennes Evolve	Parts de FNB couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,60 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,60 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,60 % de la valeur liquidative
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé en dollars américains	Parts de FNB non couvertes	0,15 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,15 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie I	Négociable
Fonds rendement amélioré S&P 500® Evolve	Parts de FNB couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie H	0,30 % de la valeur liquidative
Fonds rendement amélioré S&P/TSX 60 Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie H	0,30 % de la valeur liquidative

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent aux catégories respectives de chaque Fonds : (suite)

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
Fonds de gestion de trésorerie supérieur	Parts de FNB non couvertes	0,20 % de la valeur liquidative*
	Parts non couvertes de catégorie A	0,45 % de la valeur liquidative*
	Parts non couvertes de catégorie F	0,20 % de la valeur liquidative*
Fonds de gestion de trésorerie supérieur en dollars américains	Parts de FNB non couvertes	0,20 % de la valeur liquidative**
	Parts non couvertes de catégorie A	0,45 % de la valeur liquidative**
	Parts non couvertes de catégorie F	0,20 % de la valeur liquidative**
Fonds indiciel NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB couvertes	0,25 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,25 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,25 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,25 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,25 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel rendement amélioré NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB couvertes	0,50 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,50 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,50 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,50 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,50 % de la valeur liquidative
Fonds rendement amélioré d'obligations Evolve	Parts de FNB couvertes	0,45 % de la valeur liquidative***
	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative***
	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	0,45 % de la valeur liquidative***
	Parts couvertes de catégorie A	1,20 % de la valeur liquidative***
	Parts couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative***
Fonds d'intelligence artificielle Evolve	Parts de FNB couvertes	0,60 % de la valeur liquidative

*Le gestionnaire a renoncé aux frais de gestion des parts de FNB non couvertes et des parts non couvertes de catégorie F du Fonds du 2 février au 30 juin 2024. Le gestionnaire a réduit les frais de gestion des parts non couvertes de catégorie A du Fonds à hauteur de la commission de suivi payable au courtier d'un porteur de parts du 2 février 2024 au 30 juin 2024. Les frais de gestion annuels effectifs des parts non couvertes de catégorie A du Fonds sont de 0,25 %.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

**Le gestionnaire a renoncé aux frais de gestion des parts de FNB non couvertes et des parts non couvertes de catégorie F du Fonds du 2 février au 30 juin 2024. Le gestionnaire a réduit les frais de gestion des parts non couvertes de catégorie A du Fonds à hauteur de la commission de suivi payable au courtier d'un porteur de parts du 2 février 2024 au 30 juin 2024. Les frais de gestion annuels effectifs des parts non couvertes de catégorie A du Fonds sont de 0,25 %.

***Le gestionnaire a renoncé aux frais de gestion des parts de FNB couvertes et non couvertes, des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains et des parts couvertes de catégorie F du Fonds, depuis la création du Fonds jusqu'au 31 mars 2024. Le gestionnaire a réduit les frais de gestion des parts couvertes de catégorie A du Fonds à hauteur de la commission de suivi payable au courtier d'un porteur de parts, depuis la création du Fonds jusqu'au 31 mars 2024. Les frais de gestion annuels effectifs des parts couvertes de catégorie A du Fonds sont de 0,75 %.

5. PARTS RACHETABLES

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables, transférables, dont chacune représente une participation indivise égale dans l'actif net de ce Fonds.

Toutes les parts d'un Fonds accordent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par chaque Fonds en leur faveur, sauf les distributions de frais de gestion, mais y compris les distributions de résultat net, de gains en capital nets réalisés et toute distribution effectuée à la dissolution des Fonds. Toute distribution spéciale payable sous forme de parts de chaque Fonds fera augmenter le prix de base rajusté global des parts d'un porteur de parts. Immédiatement après le versement d'une telle distribution spéciale sous forme de parts, le nombre de parts en circulation de chaque Fonds sera automatiquement regroupé de façon à ce que le nombre de parts en circulation soit égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

Les parts d'un FNB Evolve peuvent être achetées et vendues à une bourse désignée. Toutefois, n'importe quel jour de Bourse, les porteurs de parts de FNB peuvent également échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres ou une somme au comptant à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts applicables à la TSX (ou à la Bourse où sont négociées les parts du Fonds qui font l'objet du rachat), sous réserve d'un prix de rachat maximal par part égal à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les opérations sur parts des Fonds sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds. La contrepartie versée à l'achat des parts de lancement des Fonds consiste généralement en une contribution en nature d'un portefeuille désigné de titres de capitaux propres constituant une représentation de l'échantillonnage du portefeuille des titres compris dans l'indice sous-jacent du Fonds en cause et un montant au comptant. Les investisseurs qui souscrivent ou qui font racheter des parts de lancement peuvent se voir imposer des frais liés à l'opération d'achat et à l'opération de rachat pour compenser le coût des transferts et les autres coûts de transaction associés à l'émission et au rachat des parts de lancement.

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences externes en matière de capital et ne font pas l'objet, au-delà de celles énoncées dans les prospectus des Fonds, de restrictions d'ordre juridique sur l'émission, le rachat ou la revente d'actions rachetables. Le capital reçu par chaque Fonds est géré de manière à ce que chaque Fonds atteigne ses objectifs de placement, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour répondre aux rachats demandés par les porteurs de parts.

La variation du nombre de parts émises et en circulation des Fonds peut être trouvée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Voici un résumé des cours de clôture et de la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de clôture à la fin de la période :

			Cours du marché au 30 juin 2024 (\$)
Nom du Fonds	Catégorie	Symbole à la bourse TSX	
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Parts de FNB non couvertes	DIVS	15,31
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Parts de FNB couvertes	EARN	48,15
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB couvertes	CARS	19,44

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole à la bourse TSX	Cours du marché
			au 30 juin 2024 (\$)
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB non couvertes	CARS.B	22,41
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	CARS.U	25,57
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB couvertes	CYBR	47,57
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB non couvertes	CYBR.B	55,37
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	CYBR.U	74,37
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts de FNB couvertes	EDGE	35,74
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	EDGE.U	25,92
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	Parts de FNB couvertes	HERO	31,58
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB couvertes	LIFE	21,63
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB non couvertes	LIFE.B	25,50
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	LIFE.U	28,98
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB couvertes	CALL	11,91
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB non couvertes	CALL.B	15,21
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	CALL.U	18,35
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB couvertes	BASE	25,06
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB non couvertes	BASE.B	25,78
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB couvertes	LEAD	20,21
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB non couvertes	LEAD.B	20,95
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	LEAD.U	27,55
Fonds indiciel infonuagique Evolve	Parts de FNB couvertes	DATA	23,83
Fonds indiciel infonuagique Evolve	Parts de FNB non couvertes	DATA.B	25,95
FNB indiciel FANGMA Evolve	Parts de FNB couvertes	TECH	15,58
FNB indiciel FANGMA Evolve	Parts de FNB non couvertes	TECH.B	17,92
FNB indiciel FANGMA Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	TECH.U	22,02
FNB des cryptomonnaies Evolve	Parts de FNB non couvertes	ETC	13,47
FNB des cryptomonnaies Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	ETC.U	17,11
FNB Rendement amélioré de banques européennes Evolve	Parts de FNB couvertes	EBNK	10,86
FNB Rendement amélioré de banques européennes Evolve	Parts de FNB non couvertes	EBNK.B	10,44
FNB Rendement amélioré de banques européennes Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	EBNK.U	13,09
Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve	Parts de FNB non couvertes	BANK	6,93
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé en dollars américains	Parts de FNB non couvertes	HISU.U	100,03

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole à la bourse TSX	Cours du marché
			au 30 juin 2024 (\$)
Fonds rendement amélioré S&P 500® Evolve	Parts de FNB couvertes	ESPX	23,99
Fonds rendement amélioré S&P 500® Evolve	Parts de FNB non couvertes	ESPX.B	24,89
Fonds rendement amélioré S&P 500® Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	ESPX.U	33,07
Fonds rendement amélioré S&P/TSX 60 Evolve	Parts de FNB non couvertes	ETSX	19,19
Fonds de gestion de trésorerie supérieur	Parts de FNB non couvertes	MCAD	100,05
Fonds de gestion de trésorerie supérieur en dollars américains	Parts de FNB non couvertes	MUSD.U	100,09
Fonds indiciel NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB couvertes	QQQT	30,45
Fonds indiciel NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB non couvertes	QQQT.B	32,22
Fonds indiciel NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	QQQT.U	42,51
Fonds indiciel rendement amélioré NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB couvertes	QQQY	26,92
Fonds indiciel rendement amélioré NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB non couvertes	QQQY.B	s.o.
Fonds indiciel rendement amélioré NASDAQ Technologie Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	QQQY.U	s.o.
Fonds rendement amélioré d'obligations Evolve	Parts de FNB couvertes	BOND	20,11
Fonds rendement amélioré d'obligations Evolve	Parts de FNB non couvertes	BOND.B	20,71
Fonds rendement amélioré d'obligations Evolve	Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	BOND.U	27,87
Fonds d'intelligence artificielle Evolve	Parts de FNB couvertes	ARTI	10,75

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole à la bourse NEO	Cours du marché
			au 30 juin 2024 (\$)
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Parts de FNB non couvertes	FIXD	17,58
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé	Parts de FNB non couvertes	HISA	50,02

6. IMPÔTS

Les Fonds sont admissibles ou prévoient d'être admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital des Fonds sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds, le cas échéant. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et servir à réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de vingt ans et utilisées pour réduire le résultat net futur et les gains en capital futurs. Certains pays peuvent exiger des Fonds qu'ils effectuent des retenues d'impôt sur le revenu de placement et les gains en capital. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités) (suite)

Au 30 juin 2024 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

À l'occasion, les distributions des Fonds dépasseront le produit de placement net et les gains en capital imposables réalisés par les Fonds. Dans la mesure où l'excédent n'est pas désigné par les Fonds comme un revenu aux fins de l'impôt canadien et imposable pour les porteurs de parts rachetables, cette distribution excédentaire constitue un remboursement de capital et n'est pas immédiatement imposable pour les porteurs de parts.

7. ENTITÉS STRUCTURÉES

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (les « Fonds sous-jacents »). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs afin de dégager un rendement sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités principalement au moyen de l'émission de parts, lesquelles sont remboursables au gré du porteur et lui donnent droit à une quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. La participation des Fonds dans un fonds sous-jacent, détenue sous forme de parts remboursables, est présentée dans l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, laquelle représente l'exposition maximale du Fonds à ces placements. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont incluses dans les produits de l'état du résultat global. Les gains et pertes nets réalisés, ainsi que les variations des gains et pertes latents liés aux fonds sous-jacents sont aussi inclus dans l'état du résultat global. Les Fonds n'apportent aucun soutien financier ou autre soutien additionnel important aux fonds sous-jacents.



FNB indiciel jeux électroniques Evolve